

3.4.2 Problèmes d'infrastructures collectives

L'absence d'infrastructures de distribution de l'énergie dans de nombreux pays en développement constitue un véritable obstacle non seulement à la mise au point des technologies requises, mais aussi à leur diffusion et à leur acceptation. Les technologies dont ces pays ont aujourd'hui un besoin immédiat sont déjà disponibles et, si des améliorations s'imposent dans des cas particuliers, notamment pour réduire les coûts de production, le matériel nécessaire à l'exploitation des énergies de rechange est relativement bien connu et fiable. Il faut donc une infrastructure collective convenable qui permettrait de planifier et de mettre en œuvre un programme intégré à tous les niveaux et d'y rallier la collectivité dans les secteurs économiques où il serait appliqué. Cette infrastructure devrait notamment permettre:

- de faire un relevé du potentiel énergétique et de planifier;
- de faire des travaux de R-D pour déterminer les techniques convenables, adapter aux conditions locales celles qui sont disponibles, innover et mettre au point des prototypes;
- de mettre à l'essai les prototypes afin de s'assurer qu'ils conviennent et sont compatibles avec les goûts et coutumes de l'endroit;
- d'étudier les diverses demandes par rapport aux ressources disponibles afin d'obtenir les données nécessaires à la prise de décisions judicieuses en matière d'aménagement;
- d'établir des services d'éducation permanente;
- de former des techniciens et des villageois au fonctionnement, à l'entretien, à la réparation et à la fabrication sur place de l'équipement;
- de promouvoir et d'encourager l'implantation d'industries liées à l'énergie et la production commerciale d'équipement;
- de mettre en œuvre des programmes d'incitation, de subventions et d'aide financières pour qu'ils soient à la fois adoptés par les villageois et qu'ils aboutissent à la production commerciale et à la mise en marché; et
- de soutenir les programmes dans les villages.

Dans de nombreux pays en développement, les infrastructures collectives nécessaires sont soit inexistantes, soit insuffisantes. Les rouages de la planification, les structures de R-D, les organismes d'éducation permanente et de formation, la capacité de production et les institutions communautaires devront être graduellement mis sur pied, développés et orientés, techniquement et culturellement, vers la nouvelle stratégie de l'exploitation intégrée de l'énergie. Cette stratégie exigera une coordination des infrastructures collectives comportant une volonté